



LA MUNICIPALITÉ D'YVORNE AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis no 01-2023

Demande de crédit pour l'assainissement des collecteurs EU/EC et des conduites d'eau potable et de défense incendie de la route de Lausanne - étape 1

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 370'000.-- pour la première étape des travaux de remise en état du réseau d'assainissement et de mise en séparatif de la route de Lausanne, en l'occurrence dans le secteur de la parcelle no 532.

2. Introduction

Au vu des différentes constructions réalisées récemment, en voie d'achèvement ou projetées le long de la route de Lausanne, la Commune d'Yvorne a entrepris une étude d'assainissement des collecteurs sur l'ensemble de cette dévestiture afin de remettre en état les axes principaux, d'achever la mise en séparatif et de permettre un raccordement ad hoc de toutes les nouvelles constructions.

Compte tenu de la réalisation imminente d'un projet immobilier sur la parcelle no 532, sur laquelle passent différentes canalisations communales, il convient que l'on profite des synergies offertes par le chantier à venir pour débiter l'assainissement du secteur de Sorettaz.

Dans ce cadre, il a été convenu avec les porteurs du projet précité que tous les travaux de collecteurs prévus sur la parcelle no 532, dont le détournement du collecteur principal, seraient réalisés dans le cadre des travaux privés de construction des nouveaux bâtiments, cela afin de ne pas retarder leur programme. Ces aménagements seront réalisés lors des travaux préliminaires, ce qui permettra de diminuer passablement les coûts, les volumes de terrassement étant plus faibles avant le remblai de la parcelle exigé au promoteur privé dans le cadre de la prévention des risques d'inondation.

Les collecteurs principaux étant appelés être remis à la commune après l'achèvement des travaux, il lui appartient d'en fixer les caractéristiques (calibre, matériaux, pente, position, etc.). Celles-ci devront être impérativement observées par les constructeurs du projet privé. La commune s'en assurera en confiant le suivi et le contrôle de cette partie du chantier à un bureau d'ingénieurs spécialisés.

3. Description de l'étape 1

Cette première étape d'intervention s'intègre dans l'étude hydraulique globale et le schéma directeur établi spécifiquement pour l'ensemble de la route de Lausanne. Elle prévoit les éléments suivants :

- ⇒ réalisation des travaux préparatoires pour le projet immobilier prévu sur la parcelle no 532 :
 - o réalisation d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau potable et de défense incendie pour les besoins de la future construction, qui a été planifiée en coordination et avec l'aval de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) ;
 - o renforcement d'un axe de collecteur EC insuffisant en traversée de route, avec correction d'une chambre Swisscom réalisée dans l'emprise dudit collecteur, ce qui génère un risque important de mise en charge (les travaux correctifs de la chambre seront pris en charge par Swisscom) ;
 - o réalisation de travaux correctifs sur un collecteur EC qui a été bouchonné sous l'emprise de la route cantonale, pour une raison indéterminée, lors des travaux de l'ECF du Torrent d'Yvorne. Le nouveau tracé de ce collecteur doit passer par la parcelle no 532 pour garantir son rejet de manière gravitaire dans le Torrent, en fonction de la topométrie ;
- ⇒ participation aux frais de détournement et de reconstruction des collecteurs publics sur la parcelle no 532 qui vont se réaliser dans le cadre des travaux privés, à savoir :
 - o détournement des collecteurs entrant en conflit avec les constructions prévues sur la parcelle no 532 et réfection des axes en mauvais état pour permettre le raccordement des futurs bâtiments ; le calibre du collecteur EC principal sera agrandi en raison de l'augmentation de la longueur des axes, mais également conformément au PGEE communal (il a de ce fait été convenu que les frais des collecteurs principaux seraient répartis de manière paritaire entre les deux parties) ;
 - o réalisation d'une chambre de traitement des eaux de chaussée qui permettra d'abattre les matières en suspension (MES) et polluantes avant le rejet dans le Torrent d'Yvorne, conformément aux normes VSA en vigueur.

4. Demandes d'autorisations, participations et subventions

Comme déjà indiqué, les axes principaux à réaliser sur la parcelle no 532 seront pris en charge de manière paritaire entre la commune et les constructeurs. Il s'agit d'une opportunité non négligeable de mutualiser les coûts.

Les travaux de remise en état concernent également un axe d'eaux claires commun entre Aigle et Yvorne longeant la route de Lausanne et débouchant dans le Torrent d'Yvorne, juste à l'amont de son embouchure avec la Grande Eau. De ce fait, une participation financière calculée au prorata des surfaces de bassins versants alimentant les axes d'eaux claires communs a été demandée à la Commune d'Aigle, laquelle a confirmé son engagement pour un montant total de CHF 148'800.-- sur l'ensemble de l'axe commun à réfectionner (y.c. la chambre de traitement des eaux de chaussée). Pour ce qui concerne cette première étape, la participation d'Aigle s'élèvera à CHF 113'450.--.

Une demande de participation a également été effectuée auprès du canton pour les travaux correctifs du collecteur bouchonné dans le cadre de l'ECF du Torrent d'Yvorne. Celle-ci a été refusée compte tenu du fait qu'il s'agissait d'un axe communal et que la commune était en son temps partie prenante au chantier de l'ECF.

Le projet d'assainissement a été approuvé le 24 octobre 2022 par le canton. Les infrastructures de défense incendie ont été planifiées selon les demandes et en coordination avec l'ECA.

8. Durabilité

8.1 Social

Aucune information particulière n'est à citer sur le plan social.

8.2 Economique

Octroyés en procédure de gré à gré, dans les limites définies par la législation sur les marchés publics, les travaux projetés seront effectués par des entreprises locales, ce qui est un point favorable pour l'économie régionale.

En outre, les efforts de mise en séparatif et de remise en état des collecteurs proposés dans le présent projet contribueront à diminuer le taux d'eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées, diminuant d'autant les coûts d'épuration à payer le moment venu par la commune – donc par le citoyen – à l'Association pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA), lesquels seront calculés au prorata des apports à la nouvelle STEP régionale.

8.3 Environnemental

Sur le plan environnemental, ces travaux permettront non seulement de contribuer aux efforts de séparation des eaux, mais également de mettre en place un système de traitement des eaux de chaussée, conformément à la demande du canton et aux normes en vigueur. Cet effort permettra d'améliorer considérablement la qualité des rejets dans le Torrent d'Yvorne, notamment pour les eaux issues de la route de Lausanne qui supporte un trafic important (trafic journalier moyen selon comptage 2015 : 9'250 véhicules/jour, trafic journalier moyen selon comptage 2010 : 10'200 véhicules/jour).

9. Conséquences de l'acceptation ou du refus du préavis

En cas d'acceptation du présent préavis, les travaux d'assainissement des collecteurs EU/EC et des conduites d'eau potable et de défense incendie de l'extrémité ouest de la route de Lausanne pourront se réaliser en synergie avec le chantier immobilier privé. Cela permettra non seulement de mutualiser les coûts pour l'ensemble des parties citées précédemment, mais également d'assurer une coordination efficiente des différentes interventions. Cette première réalisation permettra de planifier de manière sereine la suite des travaux d'assainissement de la route de Lausanne (planification générale, conduite des procédures d'appels d'offres, etc.).

En cas de refus, les travaux communaux, impératifs, devront être réalisés une fois le projet immobilier de la parcelle no 532 terminé, avec les surcoûts et problèmes y relatifs (ouverture de fouilles plus profondes sur des revêtements neufs pour la pose des nouveaux collecteurs et la reprise des raccordements privés, perturbation de l'exploitation des nouvelles surfaces artisanales/commerciales du secteur, etc.). Ces surcoûts superflus impacteront immanquablement les autres partenaires concernés (Commune d'Aigle, Swisscom, etc.).

10. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

- ⇒ Vu le préavis municipal no 01-2023 concernant la demande de crédit pour l'assainissement des collecteurs EU/EC et des conduites d'eau potable et de défense incendie de la route de Lausanne - étape 1,
- ⇒ Ouï le rapport des commissions chargées de rapporter sur cet objet,
- ⇒ Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- 1) d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 370'000.-- pour la première étape d'assainissement des collecteurs EU/EC et des conduites d'eau potable et de défense incendie de la route de Lausanne,
- 2) d'amortir cette dépense par l'encaissement d'un montant de CHF 113'450.-- au titre de participation de la Commune d'Aigle,
- 3) d'amortir le solde de CHF 256'550.-- sur 25 ans maximum, la première fois dès l'exercice suivant la fin des travaux,
- 4) d'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 370'000.-- au maximum, auprès de tout établissement bancaire, assurance, collectivité publique ou entreprise établi en Suisse et présentant de solides garanties financières.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
le syndic  le secrétaire
Edouard Chollet Fabien Cathéla

Adopté en Municipalité le 7 décembre 2022

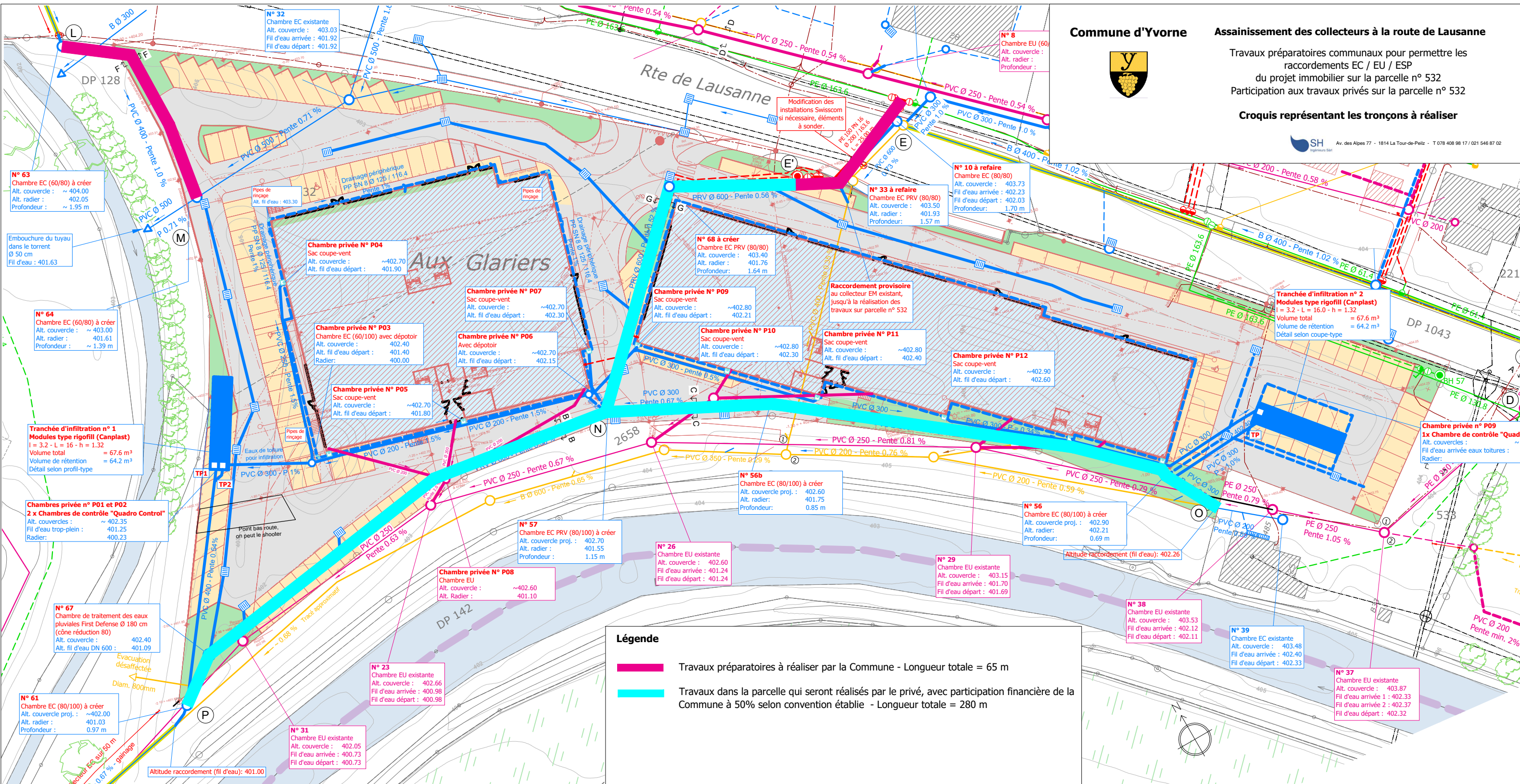
Délégué-municipal : M. Eric Minod

Annexes : - croquis représentant les tronçons à réaliser
- plan de projet représentant les travaux préparatoires

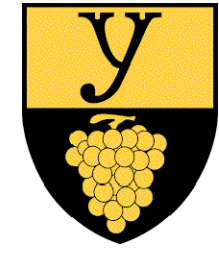


Travaux préparatoires communaux pour permettre les raccordements EC / EU / ESP du projet immobilier sur la parcelle n° 532 Participation aux travaux privés sur la parcelle n° 532

Croquis représentant les tronçons à réaliser

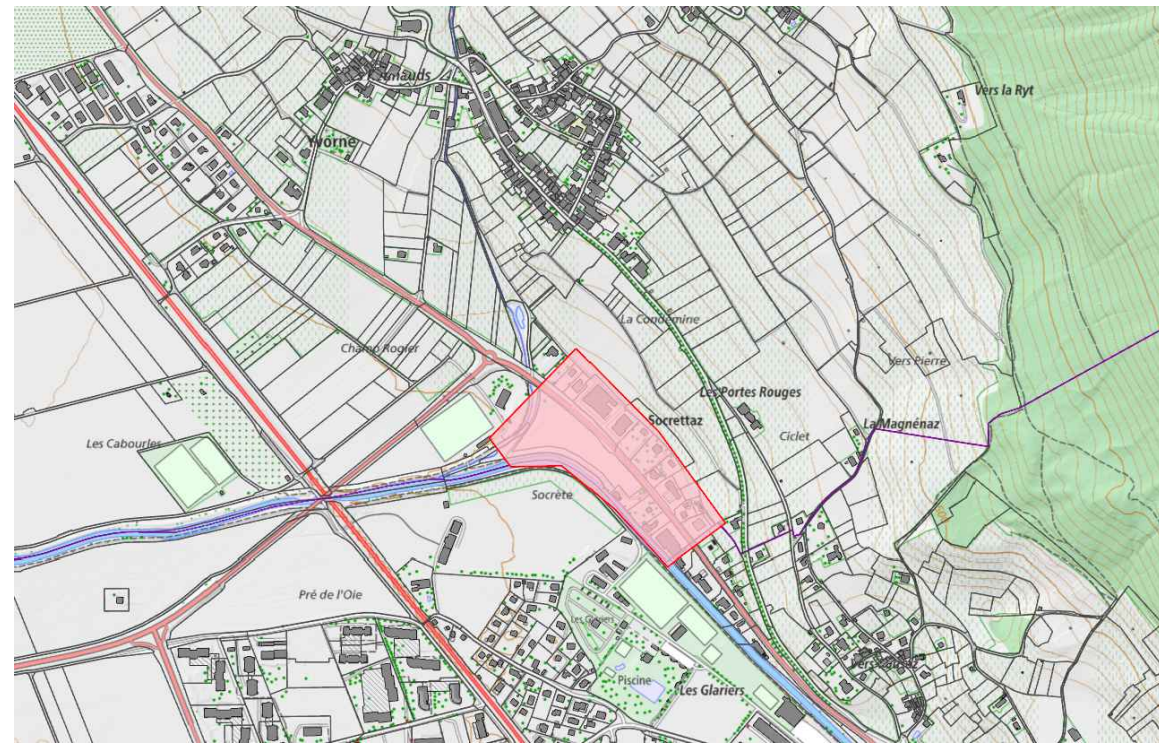


Commune d'Yverne



Assainissement des collecteurs à la route de Lausanne

Travaux préparatoires communaux pour permettre les raccordements EC / EU / ESP du projet immobilier sur la parcelle n° 532

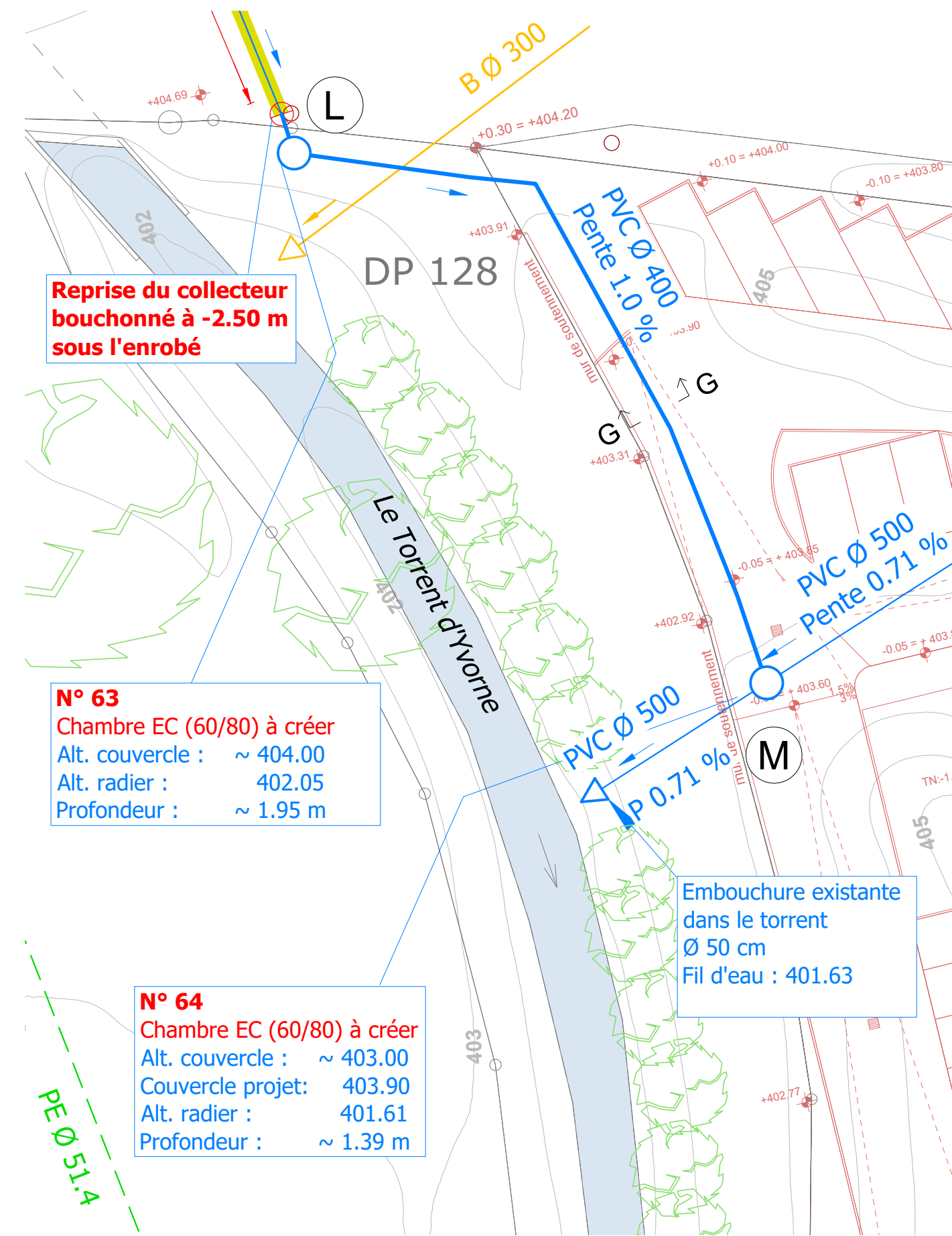


SH Ingénieurs Sàrl
Av. des Alpes 77 - 1814 La Tour-de-Peilz - T 078 408 98 17 / 021 546 87 02
mail: info@sh-ing.ch - www.sh-ing.ch

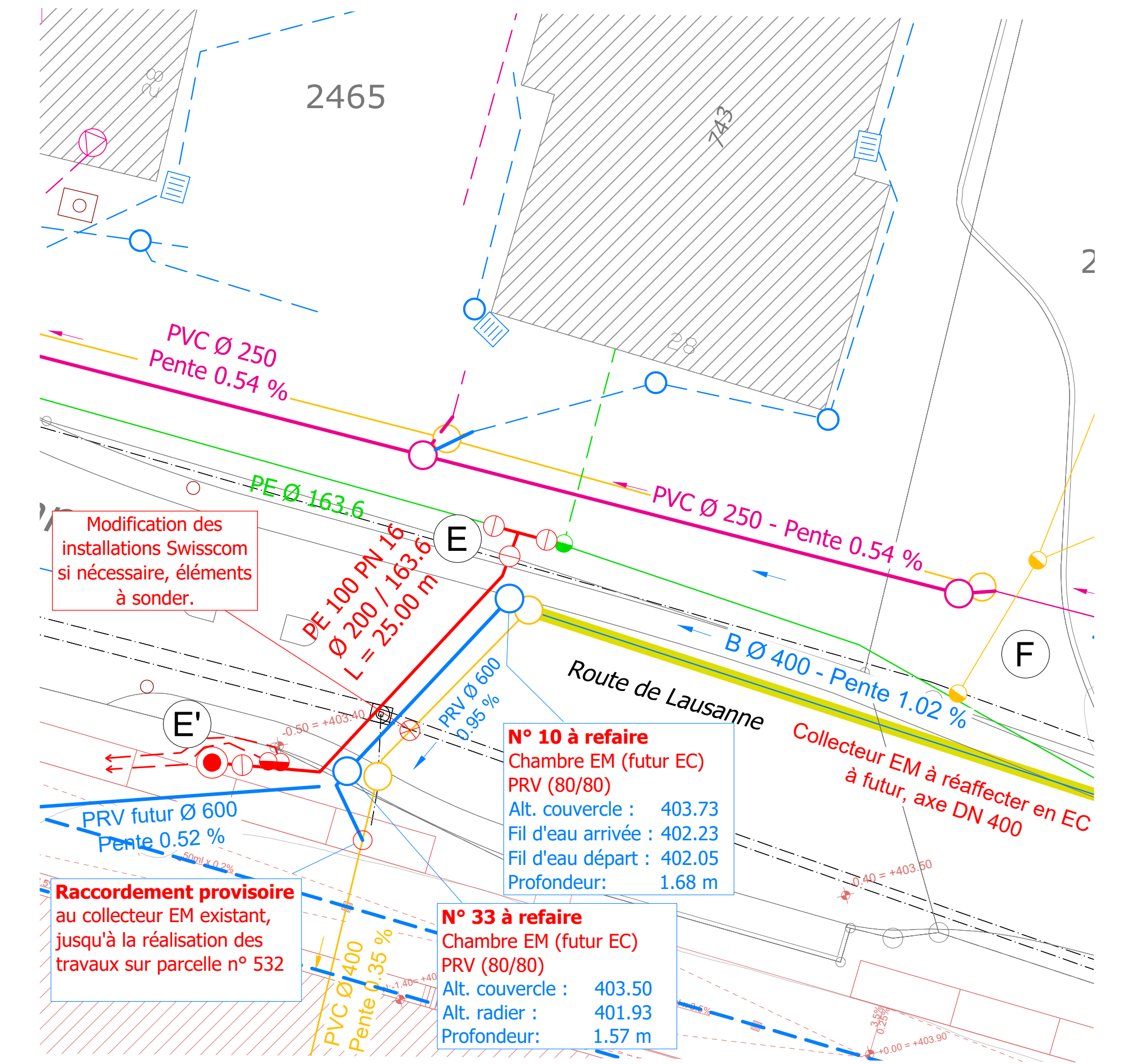
Projet

N° de plan 5415-03-D09	Date 24.10.2022	Echelle 1:500
Dessinateur SH	Date de modification 31.10.2022	Format 840 x 594 mm

Tronçon préparatoire 1: réalisation de l'axe L-M



Tronçon préparatoire 2: réalisation de l'axe E-E'



LEGENDE

EXISTANT

Eau potable et défense incendie

- Conduite d'eau potable avec vanne et BH
- Raccordement d'eau potable privé / réseau vigne
- Changement de caractéristiques
- Chambre de comptage
- Conduite d'eau potable désaffectée

Assainissement

- Collecteur d'eaux claires avec chambre
- Station de relevage ou STAP - Déversoir - Exutoire EC
- Collecteur d'eaux claires privé avec chambre privée
- Grille d'eaux claires - gueulard - puits d'infiltration
- Collecteur d'eaux usées avec chambre
- Station de relevage ou STAP - déversoir - Exutoire EU
- Collecteur d'eaux usées privé avec chambre privée
- Grille d'eaux usées - séparateur d'hydrocarbures
- Collecteur d'eaux mixtes avec chambre
- Collecteur d'eaux mixtes privé avec chambre privée
- Collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées avec chambre double

Services

- Electricité
- Swisscom

PROJET

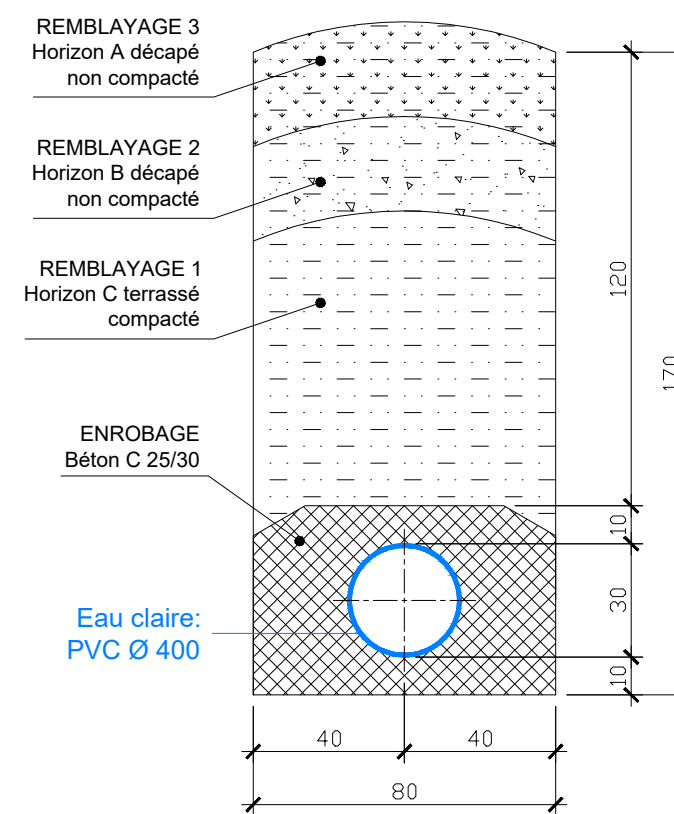
Eau potable et défense incendie

- Conduite d'eau potable avec vanne et BH
- Raccordement d'eau potable privé
- Changement de caractéristiques
- Chambre de comptage
- Conduite d'eau potable désaffectée

Assainissement

- Collecteur d'eaux claires avec chambre
- Station de relevage ou STAP - Déversoir - Exutoire EC
- Collecteur d'eaux claires privé avec chambre privée
- Grille d'eaux claires - gueulard - puits d'infiltration
- Collecteur d'eaux usées avec chambre
- Station de relevage ou STAP - déversoir - Exutoire EU
- Collecteur d'eaux usées privé avec chambre privée
- Grille d'eaux usées - séparateur d'hydrocarbures
- Collecteur EC à gagner dans le cadre du projet

PROFIL TYPE G-G 1:20

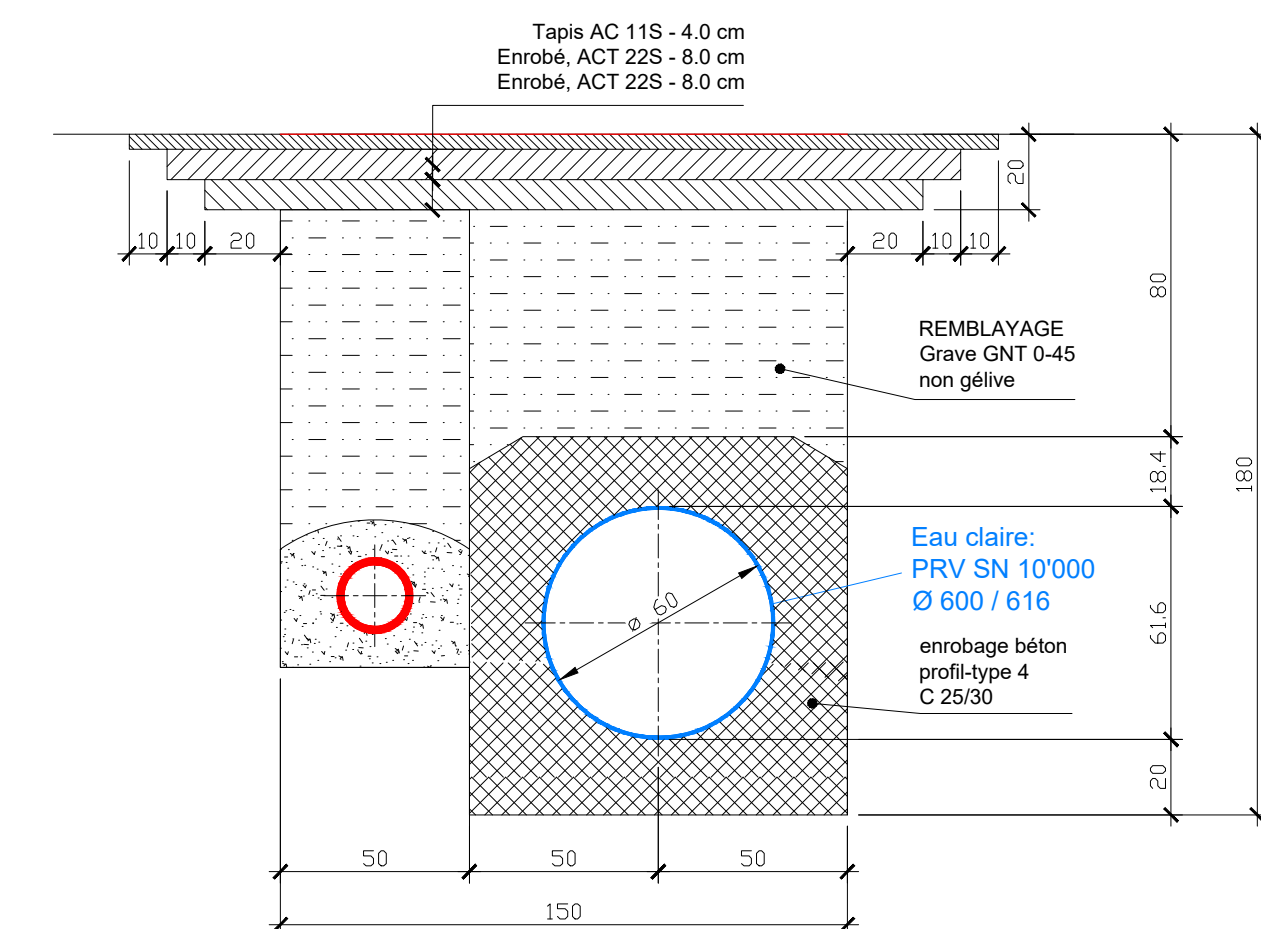


Longueurs tronçons

E - E' : 25 m
L - M : 40 m
Total : 65 m

Coordonnées moyennes: (2'563'160; 1'130'700)

PROFIL TYPE H-H 1:20



Remarques:

- Extrait de plan du cartouche : Informations dépourvues de foi publique Géodonnées Etat de Vaud, extrait en date du 09.02.2021.
- Les bâtiments indiqués en rouge représentent les projets immobiliers dans le secteur de la route de Lausanne. Certaines procédures étant en cours, ceux-ci sont situés à titre indicatif.
- Les collecteurs existants hors du secteur Yverne de la route de Lausanne n'ont pas été repérés dans le cadre du projet et sont indiqués à titre indicatif. Les positions des réseaux existants devront être confirmées par sondage en cas de travaux. Informations dépourvues de foi publique.
- Les numéros de chambres sont appliqués dans le cadre du projet et de manière indépendante du PGEE.